

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	89 (1960)
<b>Heft:</b>	8
<b>Bibliographie:</b>	Examen pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique 1961

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Examen pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique 1961

## *Lecture et diction : Textes*

A. de Saint-Exupéry : *Le Petit Prince* édition : cf. ci-dessus : Lecture et diction, textes pour le brevet 1961.

*Pédagogie* : Ouvrage à analyser (au cas où le candidat choisit pour l'épreuve écrite cette forme de travail) : Piller Alphonse : *Mgr Eugène Dévaud et l'Ecole primaire fribourgeoise (1876-1942)*, Fribourg, Editions universitaires 1956, ou Launay Clément : *L'hygiène mentale des écoliers (de 6 à 10 ans)*. Paris, Presses universitaires de France, collection Paideia, 1959.

## *Patentprüfung 1961*

Goethe : *Hermann und Dorothea*

Bergengruen : *Der Großtyrann und das Gericht*.

## *Erneuerungsprüfung 1961*

Bemerkung : Die Werke werden in den nächsten Nummer angegeben.

## Quand les gosses racontent

Une maman me confiait un jour : « Mon petit me dit tout ce qui se passe à l'école. Vos paroles, vos moindres gestes, la couleur et la forme de vos robes, je sais tout. »

« Mais, Madame, lui ai-je répondu, moi aussi, je sais tout ce qui se passe à la maison. Ainsi, vous, Madame, vous avez la radio, n'est-ce pas ? Un appareil assez coûteux, mais qui n'est pas encore payé ? C'est votre petit André qui me l'a dit. » Je sais aussi que telle autre maman pleure chaque jour à cause de son seigneur et maître qu'elle a un jour traité d'emplâtre parce qu'il joue aux cartes dans les cafés jusqu'à des heures avancées. Lulu m'a renseignée.

« Et je suis convaincue qu'une certaine dame serait très ennuyée si je lui parlais de sa perruque, de ses perruques plutôt, parce qu'elle en a deux, l'une restant chez son coiffeur tandis qu'elle arbore l'autre. Mais je ne le dirai à personne, bien que sa petite fille l'ait déclaré devant tout le monde à la leçon de choses.

« Et savez-vous pourquoi j'ai refusé d'aller prendre le thé chez une maman qui m'invitait pourtant gentiment ? C'est parce que, la veille, son fils m'avait dit : « Ma maman n'a plus qu'un franc quarante pour finir le mois. » Et, comme c'était le 23, j'ai craint un thé très maigre et je suis si friande !

« Je n'ignore pas non plus que M<sup>me</sup> X a payé 75 fr. la dent qu'elle a fait aurifier à l'occasion du mariage de sa nièce, que M<sup>me</sup> Y achètera des pantoufles de gymnastique à sa fille quand elle aura fini de payer son tourne-disque, ni que M<sup>me</sup> Z a dû prendre 50 fr. dans le livret d'épargne de son fils pour payer ses impôts. Mais je suis rassurée : elle les remettra ! « Et je pourrais multiplier les exemples à l'infini. »

Les enfants voient et racontent une foule de choses, c'est pourquoi il vaut peut-être mieux surveiller les paroles qu'on prononce en leur présence. M. MATTER